

POUR QUE RÉOUVRE L'USINE DE POISSONS DE PASPÉBIAC

service de l'information 286-2155 1601 de Lorimier, Montréal H2K 4M5

dossiers csn

25 septembre 1981



**ET QUE
LES BATEAUX
QUITTENT LE QUAI**

L'industrie des pêcheries québécoises connaît des maux depuis de nombreuses années. Ces maux sont vécus de façon particulièrement aiguë dans le village de Paspébiac, en Gaspésie où l'usine de transformation de poisson est fermée depuis 1978 et ses 125 travailleurs et travailleuses privé(e)s de leur emploi.

Cette usine fut fermée après avoir fait le profit de quelques industriels "véreux" qui maîtrisaient bien l'art de transformer des subventions gouvernementales en profits personnels, se moquant de leurs responsabilités envers la communauté locale.

Le gouvernement du Québec, dans un rapport sur les pêcheries rendu public en mai 1979, affirme que "l'usine de Paspébiac a une capacité qui excède de beaucoup l'utilisation qui en est faite" et propose sa réorientation vers la plie et le hareng. Depuis, rien.

Les travailleuses et travailleurs de l'usine de poisson de Paspébiac en ont assez de voir dormir leur usine, d'entendre le gouvernement tergiverser sur les politiques pendant qu'eux et elles ont de la difficulté à joindre les deux bouts, condamnés à survivre sur le bien-être social.

La réouverture de leur usine permettrait de relancer l'économie locale de Paspébiac, qui est affligée d'un taux de chômage d'au moins 30 pour cent selon nos évaluations.

En effet, advenant cette réouverture et la réembauche du même nombre de salariés qu'auparavant, c'est plus de \$1,000,000 qui seraient injectés dans la région en salaires seulement, sans compter l'impact sur les autres secteurs d'activité tels les commerces qui pourraient voir leur volume d'affaire augmenter et par

conséquent embaucher plus de personnel qui, à leur tour, injecteraient leurs salaires dans l'économie locale.

Les travailleurs et travailleuses de l'usine de poisson de Paspébiac en ont assez d'être obligés de s'exiler aux quatre coins de la province pour travailler et faire vivre leur famille à distance.

Ils en ont assez du bien-être social, de l'incurie du gouvernement, ils en ont assez de voir des industriels quitter les lieux avec les profits et les bateaux, ils en ont assez de voir dormir leur usine.

Ils veulent retrouver leur fierté, retrouver leur travail. Que ce soit de la plie, du sébaste ou du hareng qu'on leur donne à transformer, peu leur importe, mais au moins qu'on leur en donne et qu'on réouvre leur usine.

Paspébiac, village gaspésien de près de 5,000 citoyens, a toujours vécu grâce aux activités de la pêche.

PAS LE TEMPS DES ROBIN

L'histoire de l'exploitation de la pêche remonte aux premiers jours de la colonie française. Dans le sillage de l'armée britannique qui venait de conquérir la Nouvelle-France, Charles Robin, de l'île Jersey, cherche, en 1764, un endroit propice à l'établissement de la firme Robin et Pison.

Paspébiac, de l'Amérindien Tachébiac, grande pointe triangulaire de terre s'avancant dans la Baie-des-Chaleurs, deviendra, dès 1766, le cœur de l'empire Robin qui s'étendra à toute la Gaspésie, à la Côte Nord et au nord du Nouveau-Brunswick.

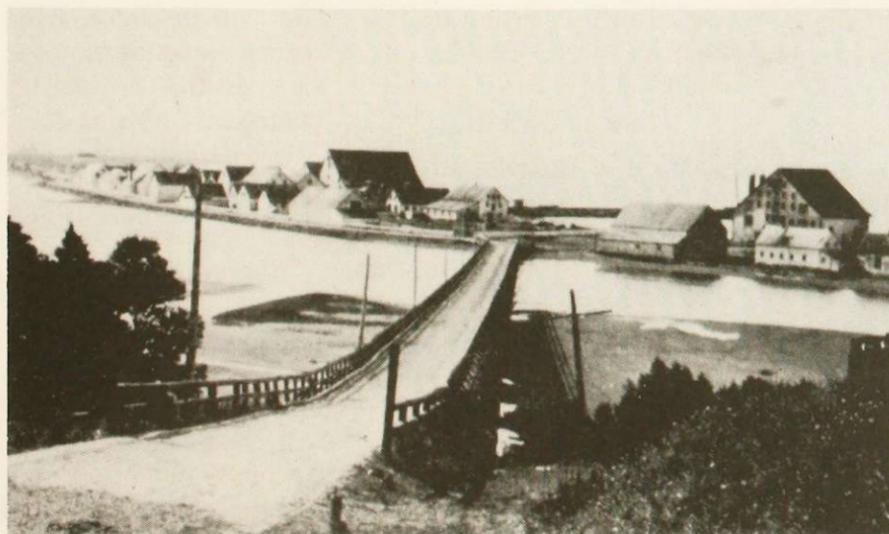
L'histoire au temps des Robin en est une de misère, d'exploitation et d'inhumanité. Les écoles sont prosrites à Paspébiac, ses habitants n'ont pas besoin d'instruction disent les Robin. Les Paspéyas (habitants de Paspébiac) sont des espèces de serfs entièrement sous la dépendance des Robin; ils ne peuvent vivre qu'avec le secours de la pêche, sont toujours endettés et exposés à être

mis à bord des bâtiments de la compagnie quand leurs dettes sont rendues au point de ne pouvoir être acquittées par la pêche.

Durant deux cent ans, l'administration des Robin sera basée sur le "troc". En effet, les pêcheurs ne sont payés qu'en effet, au magasin général des Robin, ils ne peuvent rien mettre de côté pour l'avenir.

L'ensemble des profits qu'accumulait la Cie Robin étaient déposés dans les coffres des banques de Jersey. La banqueroute de ces banques provoqua la disparition des firmes jersiaises au début du XX^e siècle. Seule, la Cie Robin, affiliée à Jones et Whitman de la Nouvelle-Écosse survivra, et ce, jusqu'en 1964.

Le 21 juin 1964, le banc de Paspébiac sera la proie des flammes. En quelques heures, des dizaines d'entrepôts de poisson, de bureaux et l'usine à poisson seront détruits. Le gouvernement du Québec l'achètera de la Cie Robin pour 50,000\$.



Nous voyons ici une photo du banc de Paspébiac, au début du siècle, alors que les Robin étaient prospères.

MAINTENANT, FAUT QUE CE SOIT NOTRE TEMPS!



NI CELUI DE PÊCHE PROD

Le gouvernement du Québec reconstruisit une usine à poisson à Paspébiac, prenant ainsi la relève de la Cie Robin.

Une mission économique part à la recherche d'entrepreneurs pour opérer la nouvelle usine reconstruite en 1965. C'est au tour de Fisheries Products de Terre-Neuve (Pêcheprod au Québec) de s'installer à Paspébiac. Tout près de l'usine, on avait construit, en 1962, un chantier maritime pour la construction de gros chalutiers d'acier à fort tonnage.

Pêcheprod signe un bail de location de 10 ans. Ces dix ans de Pêcheprod seront lourds de conséquence pour l'avenir de l'usine à poisson de Paspébiac; ils nous feront en effet assister à une succession d'irrégularités dans l'octroi de subventions par le parti libéral, au gouvernement à l'époque.

En outre, en 1972, un prêt sans intérêt de 200,000\$ était versé dans des conditions telles qu'elles faisaient dire à un fonctionnaire du bureau du contrôleur des finances qu'on utilisait à d'autres fins des crédits qui ont été votés à titre de subvention.

D'autre part, trois chalutiers (le Zeven, le Zinder et le Zermatt) construits en 1967-68, par le gouvernement du Québec, pour l'usine de Paspébiac, au coût de 3,762,000\$ sont d'abord détournés sur Terre-Neuve puis vendus la même année par Pêcheprod à sa maison-mère, Fisheries Products, pour la modique somme de 1,299,041\$.

En plus de faire cadeau de 2.4\$ millions à cette entreprise de Terre-Neuve, le gouvernement du Parti libéral, complice dans l'affaire, causait la disparition des trois permis de pêche qui allaient avec les bateaux. Le gouvernement fédéral n'émet plus aujourd'hui de permis de ce genre.

Pêcheprod louera jusqu'en 1974 l'usine de traitement du poisson de Paspébiac et ses bâtiments adjacents. En octobre 1974, cette filiale de Fisheries Product de Terre-Neuve ferme ses portes. Motif: rentabilité impossible, déficits trop lourds.

En résumé, Pêcheprod de Paspébiac fut un gouffre financier pour les fonds publics, et malgré les subventions versées par l'État, laissa en plan une dette de 160,000\$ au gouvernement.

NI CELUI DES PÊCHERIES DU GOLFE ST-LAURENT

Aussitôt annoncé, le départ de Pêcheprod (qui, rappelons-le, traita 18,500,000 livres brutes de poisson dont 75 pour cent de sébaste et 25 pour cent de morue et de plie, embaucha jusqu'à 175 travailleurs en usine et 75 sur les bateaux). "Les Pêcheries du Golfe Saint-Laurent" siège social à Cap-aux-Meules, Iles-de-la-Madeleine, prend la relève.

Son bail signé pour quatre ans, elle débute ses opérations en mars 1975 et acquière les équipements de l'usine pour le prix de la dette laissée à l'État, soit 160,000\$. Ses propriétaires sont quatre Madelinots: Amédée Lapiere, René Chevarie, Isaac Bourgeois et Laurie Delany, mais, dans l'ombre, on retrouve Borromée Verreault, également propriétaire de Verreault Navigation Inc. aux Méchins.

Rapidement, les Pêcheries du Golfe voudra s'équiper d'une flotte de pêche. Aussi, commande-t-elle la construction de deux navires de 132 pieds de long au coût de près d'un million chacun. Les propriétaires n'en payaient que 10 pour cent (100,000\$), le reste étant subventionné ou prêté sans intérêt par les deux paliers de gouvernement. Ces deux bateaux sont commandés chez "Verreault navigation Inc.,". On ignore si Borromée Verreault était propriétaire de Pêcheries du Golfe Saint-Laurent au moment de la commande du Nadine et Rally II, mais, chose certaine, c'est à partir de ce moment qu'il s'intéressera à cette compagnie et en deviendra le plus

gros actionnaire et le vrai propriétaire.

Toutefois, en 1976, juste au moment où le Nadine et le Rally II arrivent dans le décor pour pêcher le sébaste (poisson de fond baptisé poisson rouge) dans le golfe Saint-Laurent, le gouvernement fédéral annonce sa politique de réduire les prises de cette espèce.

Les problèmes d'approvisionnement se multiplient et les 125 travailleurs de l'usine, devant le peu de poisson à traiter, doivent avoir recours au revenu d'appoint. C'est ainsi qu'en 1978, dernière année d'opération à Paspébiac, les travailleurs touchèrent à eux seuls le quart du budget général alloué au revenu d'appoint par le Québec, soit 100,000\$.

Finalement, suite à des pressions du gouvernement du Québec, Pêcheries du Golfe Saint-Laurent, recevra deux permis du fédéral pour pêcher le hareng, Verreault fermera officiellement les portes de l'usine de Paspébiac le 31 mars 1969. Il amènera le Nadine et le Rally II dans son chantier maritime des Méchins pour les transformer en seineurs de hareng. Subventionné à fond par les deux paliers de gouvernement, Verreault aura donc fait une piastre sur toute la ligne. Les grands perdants seront encore les travailleurs de Paspébiac. Volés, méprisés, exploités pendant deux cents ans par les Robin, Pêcheprod et les Pêcheries du Golfe les auront traités de la même façon que leurs illustres prédécesseurs.

LE TEMPS DE QUI MAINTENANT?

1981 — Les travailleurs inquiets et sans travail depuis trois ans, n'entrevoient pas encore le jour de la réouverture de leur usine.

Plusieurs compagnies lorgnent vers l'usine de Paspébiac. Est-ce pour venir "faire une piastre vite" grassement subventionnées par l'État.

Les travailleurs veulent que leur usine ouvre à nouveau, mais pas pour refermer ses portes aussitôt; pour cela, ils sont prêts à se battre.

L'histoire de l'usine de Paspébiac n'a pas encore fini de s'écrire.

NOUS, TRAVAILLEURS ET TRAVAILLEUSES DE L'USINE DE PÊCHE DE PASPÉBIAC REVENDIQUONS

- Le droit au travail des 125 travailleurs et travailleuses de l'usine de Paspébiac, aux prises avec un chômage chronique et un grand nombre d'assistés-sociaux.
- La réouverture de l'usine sur des bases financières solides.
- Le contrôle sévère des subventions des divers paliers gouvernementaux.
- La récupération des permis de pêche volés à l'usine de Paspébiac ainsi qu'une réglementation sur l'émission de permis de pêche pour chaque usine de transformation du poisson afin que les approvisionnements permettent un plein rendement des usines de transformation du poisson et procurent un travail stable et rémunérateur à ses travailleurs.
- Le droit à l'information. Nous voulons être informés de ce qui se passe dans nos usines pour éviter que l'histoire se répète.
- La reconnaissance de notre syndicat et des droits acquis dans notre convention collective.

QUE FAIT LE GOUVERNEMENT POUR LES PÊCHES?



La pénurie des chalutiers a depuis longtemps été identifiée comme une des causes du marasme dans l'industrie des pêches au Québec. Pourtant le chantier maritime de Paspébiac est fermé depuis plusieurs années.

Malgré de nombreuses consultations effectuées au cours de son premier mandat et depuis sa récente réélection et malgré que certains députés ou candidats péquistes aient dénoncé l'incurie de leurs prédécesseurs libéraux, qu'ont-ils fait à leur tour au pouvoir pour faire de l'industrie des pêches une industrie qui fasse vivre son monde?

Rien, trois fois rien, sinon que de perpétuer cette politique incohérente de subventions qui ne sert que les intérêts de sombres chevaliers d'industrie, avides d'exploiter une main-d'oeuvre captive, prête à travailler à tout prix... Rien sinon que d'abolir un programme instauré par leurs prédécesseurs qui, pour une fois sauvait les intérêts des travailleurs, le revenu d'appoint.

Qu'attend le gouvernement pour nous proposer des solutions qui servent les intérêts des travailleurs, des pêcheurs et des chômeurs de l'industrie de la pêche, de l'ensemble de la population gaspésienne et qui fasse de l'industrie des pêches québécoises une industrie qui fait vivre son monde?